



A retenir

Mouche de l'olive* : les populations peuvent être particulièrement dangereuses en **septembre-octobre**. Actuellement les risques de piqûres et de développement larvaire sont en augmentation et les conditions climatiques redeviennent favorables à l'activité de l'insecte.

Œil de paon : dans les vergers contaminés au printemps il est conseillé de surveiller l'apparition des taches sur les feuilles.

Teigne de l'olivier : dans les vergers atteints on peut voir actuellement des olives vertes chuter.

Pyrale du jasmin : surveiller sur jeunes plantations de moins de 5 ans uniquement.

*Les relevés de captures de la mouche de l'olive du réseau Corse sont régulièrement actualisés dans la base de données de l'AFIDOL, vous pouvez consulter la carte en allant sur le lien suivant :

<http://www.afidol.org/gestoliveprod> et en cochant "Autres types de pièges".

SOMMAIRE

Stade
phénologique
Mouche de l'olive
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B

Rédactrice : Frédérique
Ceccaldi

Partenaires : exploitants
observateurs



Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

• Stade phénologique

Dans les zones de basse altitude (0-150 mètres) et d'après l'échelle BBCH : les fruits ont terminé leur stade de développement et la **maturation des fruits** a commencé : les fruits vert foncé deviennent vert pâle ou jaunâtres (code 80). Dans les vergers très précoces on assiste au début de la véraison.

⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

Un stade est atteint lorsque plus de 50% des organes végétatifs répondent à sa définition.



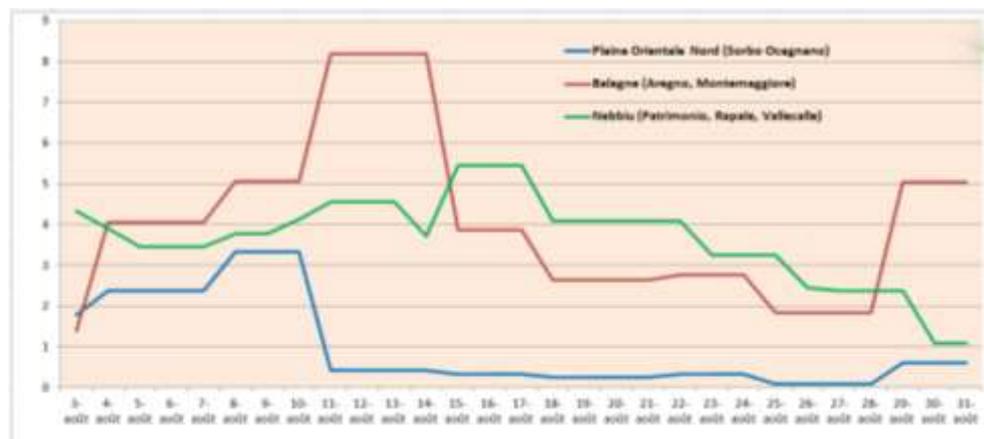
Fig.1 : Olive de variété Sabina devenant vert pâle à jaunâtre

• Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

D'après les résultats de piégeage du réseau un pic de captures de l'insecte a eu lieu autour du 12 août. Durant le vol de ce mois d'août peu ou pas de dégâts ont été signalés, ceux-ci pouvant être de 3 ordres : piqûres de ponte, développement larvaire, trous de sortie d'adulte (cf la figure4).

L'amorce d'une augmentation des captures à partir du 28 août, visible sur le graphique de la figure2, semble annoncer le début d'un nouveau vol.

Figure2 : Captures de mouches de l'olive par microrégion dans les parcelles < 150 m d'altitude, échelle de 9 mouches/piège/jour



(Source CA2B)

Pour l'interprétation du graphique on tiendra compte d'une mesure préventive déclenchée dans la plupart des vergers entre le 9 et le 13 août, dès les premières augmentations de captures. Cette protection a été efficace puisqu'elle a suffi à contenir la pression du ravageur jusqu'à la fin du vol.

Le Nebbiu et surtout la Balagne ont enregistré les plus forts taux de capture avec respectivement une moyenne de 3,73 mouches/piège/jour et 4 mouches/piège/jour ; tandis qu'au Nord de la Plaine Orientale on était en dessous du seuil de nuisibilité avec une moyenne d'1 mouche capturée/piège/jour.

L'augmentation des populations constatée actuellement est logiquement variable selon les situations et les stratégies de lutte mises en œuvre dans les vergers. La surveillance doit être renforcée durant ce mois de septembre, d'autant que les températures annoncées se rapprochent des normales de saison.

Figure 3 : Les dégâts dus à la mouche de l'olive

	<p>Coloration olive due au développement de l'asticot</p>	<p>Les dégâts sont le résultat du passage de la larve dans l'olive. Lors du développement, la larve se dirige vers l'intérieur de la drupe sans attaquer le noyau, puis sillonne la pulpe du fruit en creusant une galerie pour se nourrir. La larve peut dévorer ainsi de 1/10^{ème} à 1/5^{ème} de la pulpe.</p>
	<p>Trou de sortie</p>	<p>Le trou de sortie de la larve, plus visible que la piqûre de ponte, mesure environ 1 mm de diamètre ; ses bords sèchent et se nécrosent en quelques heures. L'olive attaquée a tendance à mûrir et à tomber précocement. En cas d'infestations importantes, la récolte peut être entièrement détruite.</p>
	<p>Altération des fruits symptomatique du développement des asticots</p>	<p>Les dégâts peuvent être importants et ils ont des conséquences négatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau quantitatif : chute des fruits piqués et baisse du rendement en huile à cause de la pulpe dévorée ; - Au niveau qualitatif : les olives ne chutant pas verront une oxydation se produire le long de la galerie, amplifiant la détérioration due au passage de l'asticot et à sa production d'excréments. L'huile obtenue aura de moins bons indices chimiques de qualité, des défauts organoleptiques graves, et une altération chimique rapide en cours de la conservation.

Source CA2B

Évaluation des risques de piqûres de ponte et d'accomplissement des cycles biologiques : normal à élevé selon les vergers, les niveaux de population de mouches (seuils de nuisibilité) et les températures (risque élevé si elles sont inférieures à 28°C en fin de journée). **La fécondité des femelles s'accroît** surtout à partir de la **fin août** tandis que les températures favoriseront une évolution plus rapide du cycle biologique de l'insecte.

Les seuils de nuisibilité :

- **Début de vol** (actuellement) : insectes capturés = une moyenne de 3 à 5 mouches tous les 4-5 jours soit 1 mouche par piège et par jour pendant 5 jours consécutifs pour le piège alimentaire. Le pic du vol s'observera 7 à 10 jours après l'émergence.
- **Pic du vol** : dégâts observés = 7 % d'olives piquées avec un développement larvaire entre le 3^{ème} et le 4^{ème} vol pour les fruits destinés à l'huile.

• **Œil de Paon – *Fusicladium oleagineum* (= *Spilocaea oleaginum*)**

Dans les vergers contaminés au printemps dernier il est recommandé de commencer à surveiller l'émergence des taches qui apparaîtront sur les **feuilles âgées** dès que les températures deviendront favorables au développement de la maladie. Les symptômes caractéristiques du champignon se manifestent avec des **températures comprises entre 11 et 20°C** tandis qu'en deçà de 11°C et **au-delà de 25°C** le développement de la maladie est ralenti et la durée d'incubation s'allonge. Le temps nécessaire à l'apparition de la tache après la

contamination varie donc avec la température. En revanche, la contamination et la propagation de la maladie ne peuvent avoir lieu qu'en cas de précipitations : la **germination** des conidies nécessite la **présence d'eau** sur la zone de pénétration.

Symptômes : les taches circulaires font apparaître un halo jaunâtre entouré d'une zone verte (figure 4 ci-contre).

Risque épidémiologique : nul en l'absence de pluies et tant que les taches ne sont pas développées car il ne peut pas se produire de sporulation.

Seuil de nuisibilité : + de 15% de feuilles malades.

Le seuil de tolérance est à 10% de feuilles présentant les symptômes.

Dégâts : Les feuilles ayant développé la maladie vont chuter.

Mesures prophylactiques. Parmi les principaux moyens culturaux préventifs, il est conseillé de :

- éviter de planter dans les bas-fonds humides, employer les variétés qui se montrent plus résistantes à la maladie, maintenir un bon écartement entre les arbres et aérer les arbres par une taille adéquate ;
- dans les parcelles affectées, éliminer si possible les feuilles chutées par leur ramassage et leur incinération ;
- améliorer la résistance des oliviers par une fertilisation équilibrée : éviter l'excès d'engrais azotés qui tendent à rendre les tissus plus minces et moins résistants à la maladie et éviter les carences potassiques qui favorisent le développement de la maladie.

• Teigne de l'olivier – *Prays oleae*

Des chutes de fruits encore verts avec un trou au niveau d'insertion du pédoncule ont été signalés fin août à basse altitude (variété Picholine). Ce peut être le signe d'une attaque du parasite au printemps sur inflorescence qui n'aurait pas été détectée. La génération **anthophage** (dégâts sur fleurs au printemps) passe souvent inaperçue mais est responsable d'une perte importante de la production.

La génération actuelle, dite **carpophage**, se développe aux dépens des fruits qui chutent prématurément. Les femelles adultes pondront sur la face inférieure des feuilles de septembre à novembre, donnant naissance à la troisième génération **phyllophage** : ainsi, l'espèce hivernera à l'état de chenilles vivant en mineuses des feuilles.

Principaux auxiliaires efficaces : de nombreux insectes auxiliaires peuvent jouer un rôle appréciable dans la limitation des populations de cette génération. Parmi eux on compte les larves de Chrysopes et les araignées. Les oiseaux sont également de grands consommateurs d'insectes.

Dégâts : les olives ayant développé les chenilles à l'intérieur du noyau vont chuter. Il n'y a pas de **seuil de nuisibilité** pour ce stade : il est trop tard pour intervenir.

Mesure prophylactique : une taille appropriée à la fin de l'hiver permet de réduire les populations phyllophages.

• Pyrale du jasmin – *Palpita (Margaronia) unionalis*

A la mi-août des dégâts dus à la chenille ont pu être observés. Les larves de premier stade sont des chenilles vertes avec une tête jaunâtre qui décapent le parenchyme de la face inférieure des feuilles ; plus âgées, les chenilles provoqueront des découpures dans les feuilles et détruiront les bourgeons terminaux, provoquant des dégâts uniquement sur les jeunes plantations.

Risque de dégâts sur jeune plantation : **moyen à élevé** ; l'olivier atteint prendra alors un aspect buissonnant et sa période juvénile sera prolongée, retardant ainsi son entrée en production.

Seuil de nuisibilité : il n'existe pas de seuil.



Fig.4 : Taches symptomatiques de contaminations dues au champignon *F. oleagineum*



Figure5 : Trou de sortie de la chenille de *P. oleae*



Fig.6 : Chenille de la Pyrale

	Vendredi 1 ^{er} sept.	Samedi 2 sept.	Dimanche 3 sept.	Lundi 4 sept.	Mardi 5 sept.	Mercredi 6 sept.	Jeudi 7 sept.
Haute Corse							
	Vent d'Ouest forçissant en journée	Averses orageuses en montagne, beau temps sur le littoral ; amélioration dimanche		Retour du soleil ; vent de secteur Ouest à Nord-Ouest modéré			Beau temps Température en hausse

Pour la période du lundi au jeudi l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cité ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION** : Une nouvelle liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques est parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque. La sous-espèce identifiée est *fastidiosa*, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux États-Unis. À ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur *Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera*. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.